

2025-01-16-03 : Décision modificative n°2 au budget Zones d'activités économiques

L'an deux mille vingt cinq, le seize janvier à 20 heures 30, en application des articles L.5211-2 et L. 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, sous la Présidence de Monsieur Etienne Glémot, Président.

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement de Segré-en-Anjou-Bleu

Étaient présents :

Valérie AVENEL, Jacques BONHOMMET, Marie-Ange FOUCHEREAU, Pierre-Pascal BIGOT, Jean PAGIS, Guy CHESNEAU, Sébastien DROCHON, Diana LEPRON, Dominique MENARD, Françoise PASSELANDE, Yamina RIOU, Vincent PETIT, Patrice TROISPOILS, Pascal CRUBLEAU, Frédérique LEHON, Arnaud FREULON, Pascal CHEVROLLIER, Isabelle CHARRAUD, Etienne GLÉMOT, Vincent VIGNAIS, Marie-Claude HAMARD, Nooruddine MUHAMMAD, Christelle BURON, Véronique LANGLAIS, Maryline LÉZÉ, Marc-Antoine DRIANCOURT, Estelle BASTARD, Michel POMMOT, Rachel SANTENAC, Brigitte OLIGNON, Liliane LANDEAU, Virginie GUICHARD, Emmanuel CHARLES, Joël ESNAULT, Florence MARTIN, Antoine MICHEL, Christelle LAHAYE, Catherine BELLANGER-LAMARCHE, Annick HODÉE, Jean-Marie JOURDAN, Jean-Pierre BRU, Mireille POILANE

Étaient excusés :

Alain BOURRIER, David GEORGET, Muriel NOIROT, Christian MASSEROT, Dominique FOUIN, Juanita FOUCHER, Michel BOURCIER, Marie-Hélène LEOST

Pouvoirs :

David GEORGET donne pouvoir à Marie-Claude HAMARD, Muriel NOIROT donne pouvoir à Nooruddine MUHAMMAD, Christian MASSEROT donne pouvoir à Rachel SANTENAC, Dominique FOUIN donne pouvoir à Maryline LÉZÉ, Michel BOURCIER donne pouvoir à Jean-Pierre BRU

Secrétaire de séance : Florence MARTIN

Membres en exercice :49
Membres présents :42
Pouvoirs :5
Quorum :25
Votants :47
Votes pour :47
Votes contre :0
Abstention :0
Date de convocation : 10/01/2025
Date d'affichage:

Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20250116-2025-01-16-03-BF
Date de télétransmission : 27/01/2025
Date de réception préfecture : 27/01/2025

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

SUR proposition du Président ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget et au budgets annexe « zones d'activités économiques » ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2024-03-28-19 en date du 28 mars 2024, relative au vote du budget primitif du budget annexe « zones d'activités économiques » pour l'année 2024 ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2024-11-28-05 en date du 28 novembre 2024, relative au vote de la décision modificative n°1 du budget annexe « zones d'activités économiques » pour l'année 2024 ;

VU l'axe 4 du projet de territoire dit « renouveler la gouvernance du territoire et poursuivre l'ouverture aux acteurs du territoire » ;

VU l'engagement de la labellisation Lucie 26000 « mettre en place une gouvernance responsable » ;

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget annexe « zones d'activités économiques » ;

Nature	Dépenses				TOTAL 2024	Nature	Recettes				TOTAL 2024
	BP 2024	DM 1 2024	DM 2 2024				BP 2024	DM 1 2024	DM 2 2024		
10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES				0,00	024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS				0,00		
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				0,00	10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES				0,00		
18 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES				0,00	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				0,00		
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				0,00	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES ATELIERS RELAIS				0,00		
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES				0,00	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				0,00		
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES				0,00	204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES				0,00		
23 IMMOBILISATIONS EN COURS				0,00	23 IMMOBILISATIONS EN COURS				0,00		
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				0,00	45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				0,00		
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				0,00					0,00		
SOUS-TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	SOUS-TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00		
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE				0,00	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,85			0,85		
Mouvements d'ordre											
				0,00	001 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT				0,00		
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 540 276,56	20 000,00	5 500,00	1 565 776,56	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 770 059,56			1 770 059,56		
041 OPERATIONS PATRIMONIALES				0,00	041 OPERATIONS PATRIMONIALES				0,00		
Total Dépenses	1 540 276,56	20 000,00	5 500,00	1 565 776,56	Total Recettes	1 770 059,42	0,00	0,00	1 770 059,42		

Nature	Dépenses				TOTAL 2024	Nature	Recettes				TOTAL 2024
	BP 2024	DM 1 2024	DM 2 2024				BP 2024	DM 1 2024	DM 2 2024		
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	84 000,00			84 000,00	013 ATTENUATIONS DE CHARGES				0,00		
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES				0,00	70 PRODUITS DE SERVICES DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	458 418,38			458 418,38		
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS				0,00	73 IMPOTS ET TAXES				0,00		
05 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5,00			5,00	14 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS				5,00		
08 CHARGES FINANCIERES				0,00	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5,00			5,00		
07 CHARGES EXCEPTIONNELLES				0,00	76 PRODUITS FINANCIERS				0,00		
08 DAP POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS				0,00	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS				0,00		
SOUS-TOTAL	84 005,00	0,00	0,00	84 005,00	SOUS-TOTAL	458 421,38	0,00	0,00	458 421,38		
				0,00	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	360 224,73			360 224,73		
Mouvements d'ordre											
				0,00	001 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT				0,00		
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 770 059,56			1 770 059,56	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 540 276,56	20 000,00	5 500,00	1 565 776,56		
043 OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONC				0,00	043 OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION FONC				0,00		
Total Dépenses	1 544 103,56	0,00	0,00	1 544 103,56	Total Recettes	2 358 922,77	20 000,00	5 500,00	2 384 422,77		

Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20250116-2025-0116-33-BF
Date de télétransmission : 27/01/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Représentant de l'État dans le Département.

ENTENDU l'exposé de Monsieur GLÉMOT, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la décision modificative n°2 au budget annexe « zones d'activités économiques » telle qu'exposé ci-dessus ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré en séance
le 16 janvier 2025
au Lion d'Angers,

Etienne Glémot

Président

Florence Martin

Secrétaire de Séance



Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20250116-2025-01-16-03-BF
Date de télétransmission : 27/01/2025
Date de réception en préfecture : 27/01/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Représentant de l'État dans le Département.



Accusé de réception en préfecture
049-200071868-20250116-2025-01-16-03-BF
Date de télétransmission : 27/01/2025
Date de réception préfecture : 27/01/2025